



PASSAGE DE L'UV 4

en vue de l'obtention du
1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e dan

EVOLUTION DES EXIGEANCES NATIONALES

à compter du 1^{er} septembre 2025

Une seule demi-journée de formation est désormais nécessaire pour l'obtention de l'UV4.
Les judokas ayant pris part à un stage antérieurement voient leur UV4 validée.

UV4 en vue de l'obtention du 1^{er} dan

Venir sur un stage « U.V » en judogi et suivre la formation (prévoir un stylo et son passeport)

SAMEDI 18 OCTOBRE 14h accueil, séance 14h30-17h,
Dojo – Route de la Serre - SAUZET

ou

SAMEDI 31 JANVIER 14h accueil, séance 14h30-17h,
à la maison du judo - 89 avenue Figuet - ROMANS

ou

VENDREDI 20 MARS 18h30 accueil, séance 19h-21h30,
Valence ou périphérie valentinoise (*lieu à confirmer*)

Equivalences (penser à les faire valider)

Commissaire sportif départemental stagiaire ou en activité / arbitre stagiaire ou en activité
Participation à la coupe du jeune officiel (arbitre et/ou commissaire sportif)

UV4 en vue de l'obtention du 2^e dan

Venir sur un stage « arbitrage » en judogi et suivre la formation (prévoir son passeport)

SAMEDI 4 OCTOBRE 14h accueil, séance 14h30-17h,
Dojo – complexe sportif Jean Bouin – avenue de la 1^{ère} Armée – BOURG DE PEAGE

ou

SAMEDI 17 JANVIER 9h accueil, séance 9h30-12h,
gymnase municipal – 21 rue des écoles – CHABEUIL

Equivalences (penser à les faire valider)

Commissaire sportif départemental en activité / arbitre stagiaire ou en activité
Participation à l'échelon interdépartemental de la coupe du jeune officiel (arbitre / commissaire sportif)

POUR CES DIFFERENTS TEMPS DE FORMATION :

- inscription extranet nécessaire (clôture des inscriptions le mercredi soir précédent l'évènement)
- présentation de son passeport
- obtention et validation de l'U.V le jour même.

Pour plus d'informations, contacter : Stéphane MOLLIER smsjudo@orange.fr / 06 16 57 12 19

UV4 en vue de l'obtention du 3^e et 4^e dan

Implication personnelle dans l'organisation d'un shiaï – se rapprocher de la ligue AURA